23 - Le Chemin du Roy

Briançonnais

Le chemin du Roy (M. Buffet)

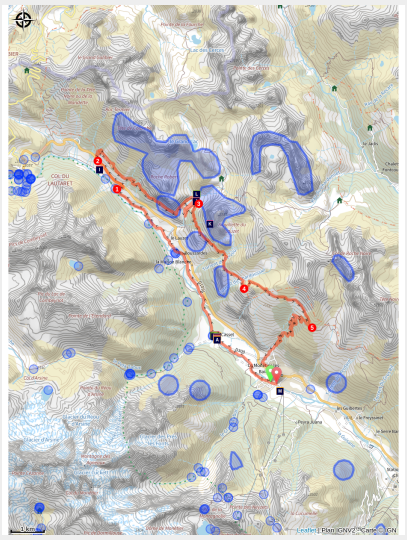

Itinéraire en boucle très sportif et technique en altitude. Superbe vue sur les Ecrins

Sentier alpin très technique à flanc de montagne. Nombreux passages aériens. Grande descente sur sentier en sous-bois au-dessus de Monêtier-Les-Bains. L'itinéraire fait face aux glaciers des Ecrins surplombant la vallée de Serre Chevalier.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 30.1 km

Dénivelé positif : 1357 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Sommet

Itinéraire

Départ : Le Monêtier les Bains Centre VTT
Arrivée : Le Monêtier les Bains Centre VTT
Balisage : VTT
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

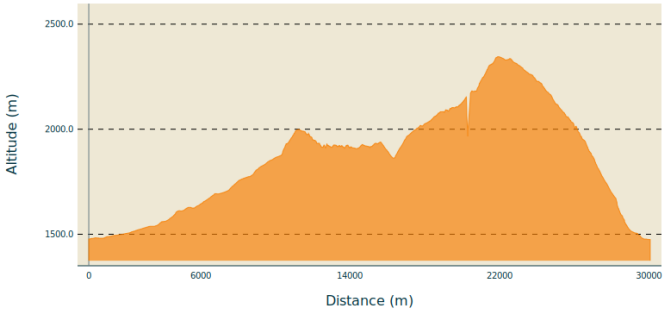

Altitude min 1474 m Altitude max 2345 m

Départ du Centre VTT au Monêtier-les-Bains, remonter le fond de vallée vers le Lautaret et rejoindre le tunnel des Valois.

1. Virer à droite pour emprunter une montée soutenue jusqu'à la route. Remonter celle-sur 1km.
2. A droite, courte montée très raide en forêt, puis suivre un petit sentier en balcon (le chemin du Roy) jusqu'à l'Alpe du Lauzet
3. Suivre le GR 50 qui monte à flanc de montagne sous l'Aiguillette du Lauzet.
4. Ne pas manquer la montée technique sur la gauche après le torrent du Chardoussier. Traverser à flanc la montagne de Puy Chevalier jusqu'à atteindre le haut du bois de Saint Joseph.
5. Là, quitter le GR 50 pour un sentier descendant à droite jusqu'à Monêtier.

Sur votre route...

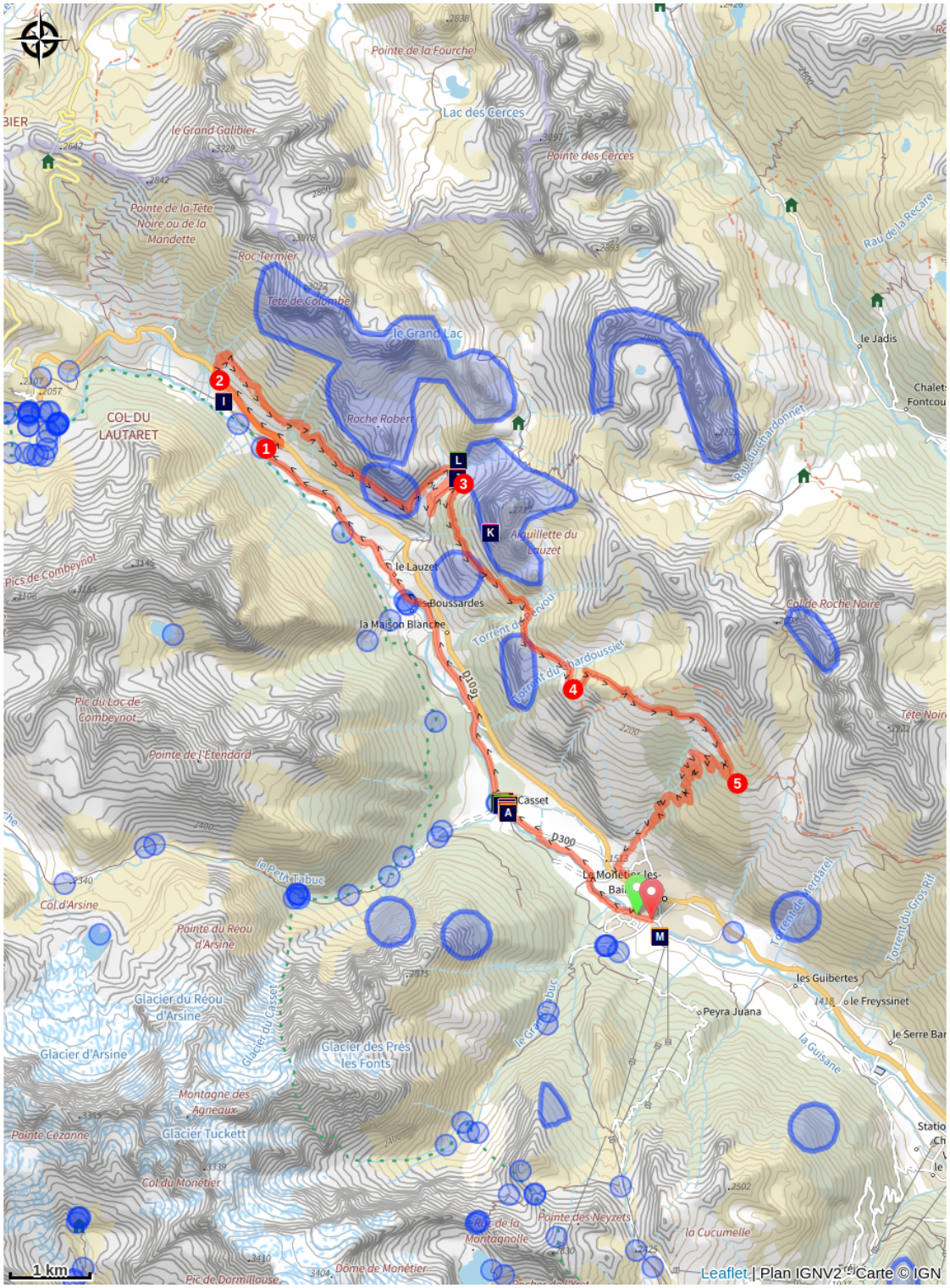

- Eglise Saint-Claude (A)
- Eglise Saint-Claude au Casset (B)
- Cadrans solaires (C)
- Le Casset (D)
- Moineau soulcie (E)
- Portes et cours (F)
- Murin à moustaches (G)
- L'amoureux des vieilles pierres (H)
- Hospice de la Madeleine (I)
- L'Alpe du Lauzet (J)

L'escalade en rive gauche de la Guisane (K)

La station de Serre Chevalier (M)

Les bouquetins de l'Alpe du Lauzet (L)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Possibilité de croiser de nombreux randonneurs. Période praticable : Juin à Novembre.

Une station de lavage vélo gratuite est à disposition au niveau du Centre VTT à Monêtier.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D1091, rejoindre le Centre VTT à Monêtier Les Bains, se garer sur l'un des grands parkings à proximité

Parking conseillé

Parking au niveau du Centre VTT à Monêtier Les Bains

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Source

Briançonnais

Sur votre route...

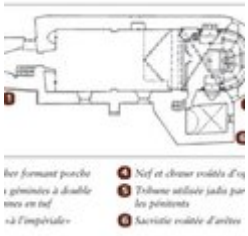

Eglise Saint-Claude (A)

Ancienne chapelle dont l’existence est attestée en 1500, cet édifice de style roman devint église paroissiale en 1826. Elle est dédiée à Saint-Claude de Besançon. "Autrefois, les gens du Casset se rendaient en pélerinage à Saint-Claude dans le Jura". Le jour de la Saint-Claude (6 juin), il y a une messe. "Deux jours avant, les femmes du village vont nettoyer l’église, la décorer". Ensuite, on va prendre l’apéritif au café devant l’église. Des visites de l’église sont organisées par l’Office du Tourisme tout l’été.

Attribution : PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (B)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.

Cadrans solaires (C)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Le Casset (D)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Moineau soulcie (E)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Portes et cours (F)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Murin à moustaches (G)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc

L'amoureux des vieilles pierres (H)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Hospice de la Madeleine (I)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pélerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

L'Alpe du Lauzet (J)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monêtier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet

L'escalade en rive gauche de la Guisane (K)

Si la rive droite de la vallée de Guisane et les hauts sommets des Écrins font rêver les alpinistes, le massif des Cerces avec ses grandes falaises calcaires en rive gauche est le paradis des grimpeurs. De nombreux sites de tous niveaux y ont été ouverts depuis les années 1930. La Tour Termier ouvre le bal rapidement suivie par Roche Robert, Roche Colombe et la fameuse Aiguillette du Lauzet. Grandes voies, sites écoles ou via ferrata (celle du Lauzet est l'une des premières de France), il y en a pour tous les goûts. En pleine saison, certains parkings sont bondés et on entend résonner le cliquetis des mousquetons !

Les bouquetins de l'Alpe du Lauzet (L)

L'Alpe du Lauzet en bordure du massif des Cerces est le territoire d'hivernage privilégié de la colonie de bouquetins du massif des Cerces. En 1959, alors qu'il ne restait plus que 10 individus en France (en Vanoise), 6 bouquetins, quatre mâles et deux femelles provenant de Suisse, ont été réintroduits d'abord dans le Combeynot en rive droite de la Guisane puis dans les Cerces. Ces six individus se sont multipliés et la population totale atteint maintenant environ 300 bouquetins. Si leur territoire est restreint l'hiver pour économiser un maximum d’énergie et profiter des adrets ensoleillés, ils s’éparpillent en été dans tout le massif et jusque chez les voisins auxquels ils se mélangent progressivement.

Attribution : © Parc national des Écrins - Mireille Coulon

La station de Serre Chevalier (M)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet